

Session du Conseil départemental
Seconde décision modificative de 2017 et débat des orientations budgétaires 2018

Lundi 16 octobre 2017

Discours de Nicolas Perruchot
Président du Conseil départemental

Seul le prononcé fait foi

Mes chers collègues,

En matière de finances publiques locales, les saisons passent et se ressemblent.

Les contraintes budgétaires qui pèsent sur les collectivités, en particulier sur les Conseils départementaux, demeurent très lourdes, et les bonnes nouvelles, denrée rare.

Ainsi, depuis quatre ans, la Dotation Globale de Fonctionnement de l'Etat aux collectivités a baissé de 26 %, soit 12 milliards d'euros !

A cela s'ajoute, pour nous, Départements, un gel de 300 millions d'euros de dotations annoncé en juillet ; la revalorisation récente de 10 % du RSA ; la non-compensation des Allocations Individuelles de Solidarité et la hausse continue des dépenses sociales...

Ces dépenses cumulées sont autant de menaces pour la santé financière des Départements et pour nos projets territoriaux.

Aujourd'hui, l'incertitude plane sur les nouvelles contraintes que l'Etat va imposer aux collectivités. Les annonces gouvernementales de l'été et le flou qui règne autour de la Loi de finances 2018 ne nous incitent pas à la sérénité...

Malgré le poids de ces dépenses, pourtant, les collectivités se montrent exemplaires en matière de maîtrise budgétaire et d'économies de fonctionnement.

Dans son rapport daté du 11 octobre, la Cour des Comptes salue les efforts des collectivités et souligne, je cite, "*une nette amélioration de la situation financière des trois catégories de collectivités*". Les comptes 2016 montrent, en effet, un nouveau recul de 1,1 % des dépenses de fonctionnement.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : les collectivités sont conscientes des efforts à fournir et elles l'ont prouvé.

« Nous sommes bien conscients des efforts indispensables à faire pour assainir les finances publiques. Ces efforts nous les réalisons déjà depuis de nombreuses années et nous continuerons. C'est pourquoi nous réclamons un pacte avec l'État. Un pacte de confiance et de stabilité ; qui lie et contraigne véritablement l'État à la même rigueur qui nous est imposée et nous permette une visibilité à long terme. »

D'autre part, il est essentiel que l'Etat prenne en compte le fait que deux-tiers des dépenses des Départements sont obligatoires, car directement liées aux charges sociales. Je ne souhaite pas une recentralisation des dépenses sociales. Au contraire, j'appelle de mes vœux une plus grande autonomie de gestion et d'action des Départements.

Nous refusons de devenir un simple guichet social !

Entre l'Etat et les collectivités, il faut des règles plus justes pour une confiance renouvelée.

* * *

Dans la continuité du remarquable travail mené par Maurice Leroy, je fais de la maîtrise des dépenses ma priorité absolue.

Cette exemplarité budgétaire nous permet de réaffirmer deux points fondamentaux.

Tout d'abord, nous n'augmenterons pas les impôts durant toute la durée du mandat.

Cet engagement, je le prends aujourd'hui devant vous.

En second lieu, la saine gestion de la collectivité lui permet de conserver les marges de manœuvres nécessaires pour investir.

Ainsi, nous ne renoncerons à aucun de nos grands projets d'investissement.

Notre objectif de 50 millions d'euros d'investissement sera atteint en 2018 et les projets définis par notre feuille de route seront mis en œuvre sur tout le territoire.

Je pense ainsi à nos grands projets routiers, au déploiement de l'Internet Très Haut Débit, ou à la modernisation des collèges publics.

* * *

Dans ce contexte financier très contraint, pas question de subir. Il faut agir !

Cela est particulièrement vrai concernant la défense de la ruralité.

Permanente oubliée des politiques publiques, la ruralité a besoin de visibilité et d'engagements forts.

La Dotation de Solidarité Rurale, mise en place en 2010 par le Département, incarne ce bouclier rural pour lutter contre la fracture territoriale.

Je rappelle qu'en sept ans, la DSR a accompagné 1 600 projets dans nos communes rurales.

1 euro investi en DSR produit 4 euros en projets structurants. C'est le fameux « bon cholestérol », si cher à Maurice !

Le Conseil départemental entend jouer un rôle de bouclier rural pour accompagner et protéger nos petites communes. La DSR remplit le carnet de commandes de nos entreprises locales et engendre des emplois non délocalisables.

Face au couple métropoles-régions, nous devons proposer des solutions concrètes et durables à nos territoires ruraux.

La DSR sera donc reconduite chaque année jusqu'à la fin de la mandature.

* * *

Face aux difficultés, nous devons être combattifs et innovants.

Ainsi, l'innovation numérique sera une des clés de voûte de ce mandat. Pourquoi ?

Parce que la transformation numérique de notre monde est une formidable opportunité pour faire mieux et plus simple, tout en dépensant moins !

Cette réalité nous l'éprouvons avec **Job 41, notre plateforme départementale d'offres d'emplois à destination des allocataires du RSA.**

En un an, à peine, Job 41 a fait plus que tenir ses promesses.

Près de 150 personnes ont retrouvé un emploi et les entreprises expriment un large satisfecit.

Conséquence directe : les crédits relatifs au RSA diminuent de 460 000 euros dans la décision modificative de notre budget 2017.

On le voit, les chiffres du RSA sont en net recul dans notre département.

Localement, **Job 41 a un formidable effet démultiplicateur sur la légère embellie nationale.**

Nous avons su tirer profit du numérique pour proposer une nouvelle vision de l'insertion et de l'emploi.

Voilà ce que j'appelle l'innovation utile !

Nous devons poursuivre cet effort d'innovation dans tous les domaines, et plus particulièrement dans le social. Notre nouveau chantier numérique concerne les dossiers des personnes en situation de handicap et l'organisation des démarches de la MDPH en ligne.

Le numérique a bouleversé le rapport des citoyens à l'administration.

Il nous faut, sans tarder, offrir des services en lignes adaptés aux besoins et aux usages des Loir-et-Chériens.

Dans le même esprit, l'innovation numérique a un rôle important à jouer en matière de sécurité dans nos communes.

Dans le cadre de notre stratégie numérique, nous collaborons actuellement avec la Gendarmerie nationale pour mettre en place un système simple et efficace de prévention et de détection de la délinquance.

L'innovation n'est pas qu'une question de technologie.

Elle est d'abord un état d'esprit que nous devons appliquer à tous nos champs de compétences, à nos investissements, à nos grands projets stratégiques...

* * *

Les chantiers en cours et à venir sont nombreux et enthousiasmants.

Pour les mener à bien, dans ce contexte budgétaire très contraint, il nous faut faire preuve d'unité au sein de l'Assemblée départementale.

Je salue l'excellent climat qui règne au sein de cette Assemblée et je tiens à remercier Geneviève Baraban et tout le groupe *Loir&Cher autrement* pour la qualité de nos débats.

L'esprit d'équipe est, à mes yeux, une clé fondamentale de réussite.

C'est à cette condition que nous rendrons le meilleur service aux habitants du Loir-et-Cher et que nous nous montrerons à la hauteur des enjeux.